



Système de sécurité incendie
NF – Fire safety system

Certificat

Certificate

Système de Sécurité Incendie

NF-508

N° : SSI 221 A23

Extension

Date de la décision : 3 juillet 2025

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE :

FINSECUR
62, rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
France

Site(s) de production du Matériel
Principal
cœur du système

POISSY - France

Ce certificat est composé de **2** pages.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné du rapport d'associativité N° DA 04 00 26 AA

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle est implanté le système certifié couvert par le présent certificat.



Certificat

Certificate

Système de sécurité incendie
NF – Fire safety system

Certificat NF-SSI N°: SSI 221 A23

Le système certifié, constitué par les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés, répond aux exigences du référentiel NF-508 (NF-SSI) en vigueur.

Il autorise la société FINSECUR à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des règles de certification de l'application NF- Système de Sécurité Incendie (NF-508) sur les matériels principaux et composants suivants :

REFERENCE DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME :

Référence commerciale : **BALTIC 512**

N° d'identification : **ECS 042 A3 / CMSI 101 A2**

Les composants, matériels principaux et accessoires répertoriés faisant l'objet d'une associativité avec le matériel principal cœur du système référencé ci-dessus figurent dans le rapport d'associativité joint.

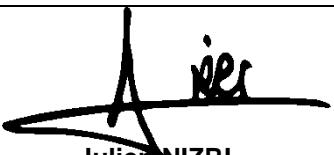
Caractéristiques certifiées essentielles :

- les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité entre eux.
- les composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité avec le matériel principal (cœur du système certifié),

Ce certificat atteste également que le système qualité du titulaire et de ses fournisseurs de matériels principaux et/ou composants référencés dans le rapport d'associativité joint ont été évalués conformément aux règles de certification de l'application NF-508.

Ce certificat est valable jusqu'au 30 septembre 2026 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-508.




Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification